

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 20 juin 2022

Avignon-Nîmes-Arles : le réseau Bras droit des dirigeants ouvre une nouvelle agence régionale



Le réseau de cadres externalisés à temps partagé [Bras droit des dirigeants](#), qui compte déjà plus d'une centaine d'agences en France, poursuit son rayonnement dans le Sud et ouvre une nouvelle agence régionale. Le réseau, qui était déjà implanté au cœur de la cité des papes, couvre désormais le périmètre Avignon-Nîmes-Arles.

Fondé en 2008 par [Bruno Doron](#), le réseau Bras droit des dirigeants regroupe des cadres experts qui



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 20 juin 2022

interviennent dans les entreprises à travers des contrats de prestation de service. « Être franchisé 'Bras droit', c'est devenir indépendant, mais pas tout seul », explique le fondateur du réseau. Aujourd'hui, ce dernier ne couvre que 25% du territoire français, ce pourquoi la franchise a décidé de s'étendre et vient d'ouvrir une nouvelle agence régionale qui gère le territoire Avignon-Nîmes-Arles, sous la direction de Bruno Doron, mais aussi de [Charles Navarre](#) et [Renaud Hugounenq](#), respectivement directeur commercial externalisé et directeur général externalisé.

En 2015, le réseau est devenu multi-expertises et couvre aujourd'hui six domaines différents : la direction commerciale, la direction des ressources humaines, la direction générale, la direction financière, la direction de marketing digital, ainsi que la direction de stratégie et développement de franchise. De nouveaux domaines d'expertise devraient être développés dans le futur.

Les avantages d'avoir un bras droit

Le réseau Bras droit des dirigeants réalise généralement des missions au sein de très petites entreprises (TPE) qui comptent entre 5 et 10 salariés et qui n'ont, pour la plupart, pas de cadre, mais aussi pour les petites et moyennes entreprises (PME) qui, elles, comptabilisent entre 20 et 100 salariés. Le réseau commence également à travailler avec les entreprises de taille intermédiaire (ETI) qui comprennent entre 250 et 5000 salariés. Ces sociétés ont besoin des compétences de différents cadres mais n'ont pas forcément les moyens financiers pour en embaucher à temps plein.

Ainsi, le cadre externalisé à temps partagé se dessine comme la solution idéale. Son rôle est de comprendre les besoins de l'entreprise et de mettre en place ce qui est nécessaire afin d'y répondre efficacement. « Faire appel à trois cadres à temps partagé revient au même prix qu'un seul cadre engagé à temps plein », développe Bruno Doron. Ainsi, peu importe la taille de l'entreprise qui veut faire appel à ce genre de service externalisé et peu importe son secteur d'activité, la rémunération des cadres sera toujours la même pour ces sociétés.

Si un bras droit représente un avantage considérable pour une TPE, une PME ou encore une ETI, être franchisé présente également des atouts pour les cadres eux-mêmes. En plus d'être indépendants et d'intervenir dans 3 ou 4 entreprises chacun, les cadres externalisés ont moins de routine que lorsqu'ils étaient salariés d'une entreprise. « Je peux travailler dans une entreprise différente chaque jour de la semaine, aucune de mes journées ne se ressemble », explique Charles Navarre. La crise du Covid-19 a notamment été l'un des éléments déclencheurs de cette envie de casser la routine, et d'avoir une vie professionnelle plus variée au quotidien. « J'ai pu découvrir des secteurs d'activité que je n'avais jamais côtoyé auparavant », ajoute Renaud Hugounenq.

Un concept de plus en plus prisé

Si le concept du cadre externalisé était plutôt novateur lors de la création de Bras droit des dirigeants en 2008, c'est aujourd'hui un marché qui prend de plus en plus d'ampleur et qui se structure de mieux en mieux au fil des années.



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 20 juin 2022

« Aujourd’hui, d’après l’Association pour l’emploi des cadres, plus de 50% des cadres déclarent qu’ils aimeraient devenir indépendants. »

Bruno Doron, fondateur du réseau Bras droit des dirigeants

Les cadres créent donc leur entreprise et se tournent vers des réseaux comme le Bras droit des dirigeants, qui leur fournissent une marque à travers laquelle ils obtiennent une communication au niveau national, des supports pour leur expliquer comment devenir cadre à temps partagé mais aussi des outils pour réaliser leurs missions.

Aujourd’hui, un cadre franchisé Bras droit des dirigeants réalise des missions qui durent en moyenne 26 mois. Si la notion de confiance est très importante au sein de la relation entre le cadre externalisé et l’entreprise, celle de résultat l’est tout autant. Les cadres sont donc indépendants, mais ils font tout de même partie intégrante des sociétés dans lesquelles ils interviennent. Depuis la crise du Covid-19, le réseau a remarqué un véritable changement au niveau des entreprises, et une réelle envie de faire appel à ce genre de service. « De plus en plus, les sociétés signent un contrat avec nous pour deux voire trois cadres à temps partagé, et ce, dès la première mission », explique Bruno Doron.

Aujourd’hui, tous les secteurs d’activité font appel au réseau Bras droit des dirigeants : le BTP, le secteur du service, ou encore le médical. Intégrer un cadre externalisé n’est pas réservé aux entreprises provenant d’un seul secteur d’activité, bien au contraire, le réseau voit que cette tendance se développe dans de nombreux domaines. « Nous avons une approche qui n’est pas sectorisé », développe le fondateur du réseau.

L’importance de l’ancrage local

Aujourd’hui, le réseau Bras droit des dirigeants est implanté partout en France, et possède même quelques agences en Espagne. Le réseau a remarqué un besoin grandissant d’un support local en présentiel, ce pourquoi les différentes structures, dont les agences régionales, sont importantes. Les directeurs de ces dernières sont donc en mesure d’organiser des événements avec des organismes comme la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) où tous les franchisés ou les chefs d’entreprise d’un certain périmètre peuvent être présents pour échanger.

Ainsi, le réseau accorde une importance capitale à l’ancrage local, tout comme les entreprises qui vont privilégier les cadres qui connaissent déjà le territoire dans lequel ils exercent plutôt que de faire appel à ceux qui sont à l’autre bout de la France. L’ouverture de la nouvelle agence régionale Avignon-Nîmes-Arles s’inscrit dans cette démarche-là. Celle-ci va compter environ 20 cadres franchisés qui pourront apporter non seulement leur expertise professionnelle, mais aussi leurs connaissances du territoire. L’agence recherche donc des cadres expérimentés qui partagent les valeurs du réseau Bras droit des dirigeants, et qui souhaitent être indépendants, mais pas seuls.